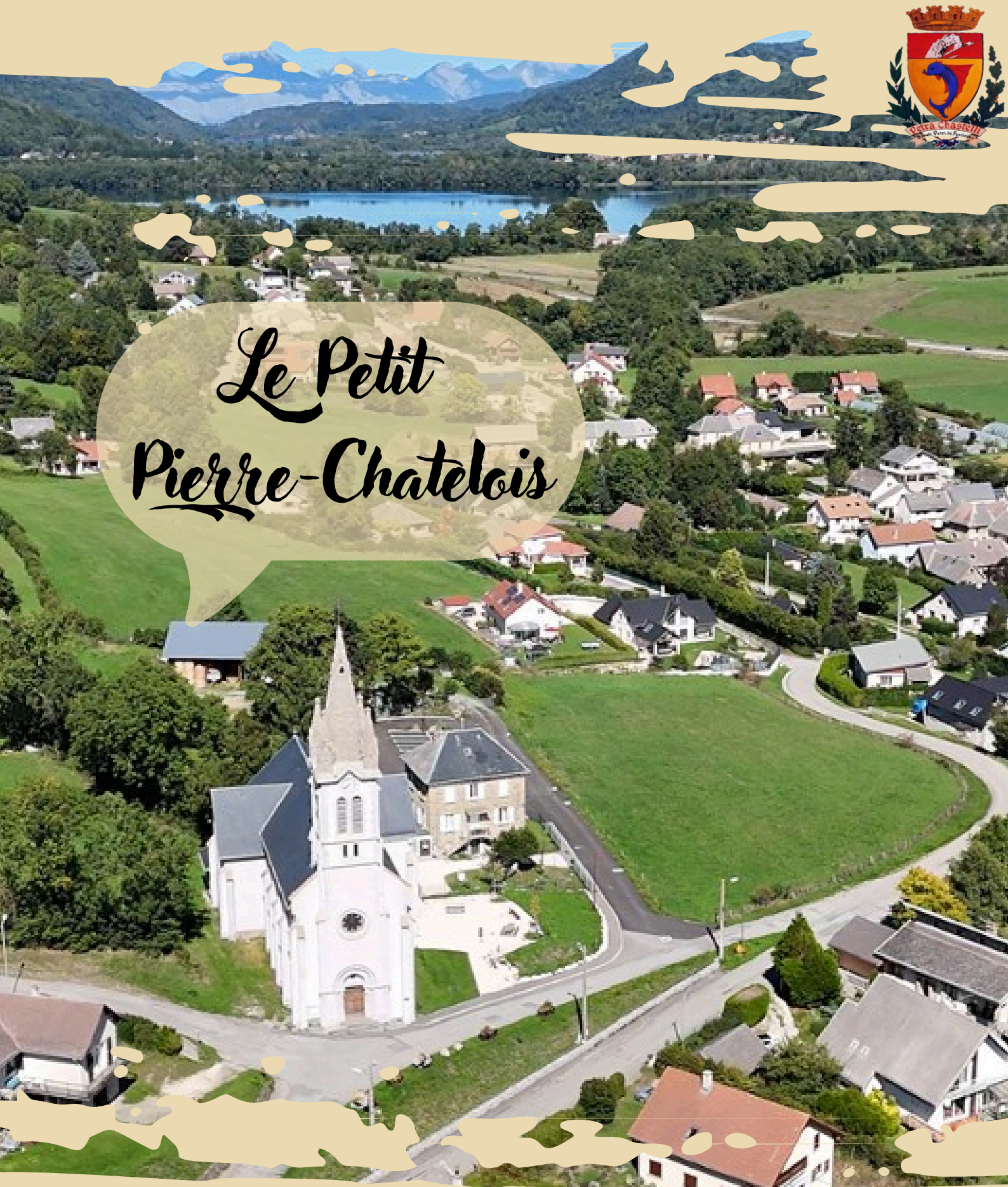




Le Petit Pierre-Chatelois



Informations légales :

Directeur de publication : Maire de Pierre-Chatel

Charte graphique : Conseillère municipale de Pierre-Chatel

Imprimeur : onlineprinters



*Bulletin municipal
n°1 - Septembre 2026*



Sommaire

Infos Pratiques	2
Vie Municipale	3
Vie des écoles	5
Action sociale	8
Pierre-Châ en fête	9
Lac des Cordeliers	11
Environnement	13
Travaux	15
Hommages.....	18
A vos agendas	

État civil 2026

Mariages

09 avril :

Jill, Muriel PACHIAUDI et Maxime ROBERT

01 août :

Logan BERGAMINI et
Thomas, Eric, Eugène, André GOESAERT

Pacs

10 avril :

Sophie JACQUET et Cyril CHILLOU



Naissances

08 janvier : Liliana, Coralie, Aline GARNIER née à LA TRONCHE de Lilian et Natacha

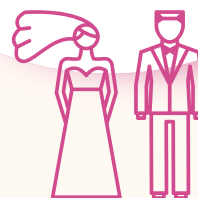
27 mars : Benjamin, Esdras, Josué APPAIX né à GRENOBLE de Julien et Aurore

04 mai : Éloïse, Elisabeth, Christine ROBERT née à Saint Martin d'Hères de Bastien et Charlaïne

01 juin : Emma, Marie, Josette COTTE-BARROT née à Saint Martin d'Hères de Bastien et Allison

08 juillet : Léo, Fabrice, Pascal TARRICONE né à LA TRONCHE d'Anthony et Sandra

09 juillet : Angèle, Renée, Yvonne ARANDA née à EYBENS de David et Céline



Décès

29 avril : Charles BARET né le 07/07/1936

29 mai : Maurice, Denis, Virgile DESSERT né le 07/08/1932

1er juin : Lionel MACCAGNONI né le 10/03/1967

05 juillet : Annick, Paulette ANDRIEUX née SAMBUCCO le 18/02/1953

06 juillet : Hélène, Anna MALAURE née GUEDZE le 12/11/1943

21 juillet : Bernard, René BARET né le 21/01/1954





La Mairie vous accueille

Lundi	8h00 - 12h00
Mardi	8h00 - 12h00
Mercredi	8h00 - 12h00 et 13h30 - 16h30
Jeudi	8h00 - 12h00
Vendredi	14h00 - 17h00

**Vous souhaitez prendre
un rendez-vous avec la Maire ?**

Pour cela,
merci de contacter le secrétariat

Ou avec vos élus ?

04 76 83 06 37

contact@pierre-chatel.fr

www.pierre-chatel.fr

**1 Place Henri et Marthe Gaillard
Le Bourg
38119 Pierre-Châtel**

L'agence postale



Heures limites
de dépôt

	Lettre et petit objet 11h45
	Colissimo 11h45
	Chronopost 11h45

Recensement :

Vous venez d'avoir **16 ans** ?

Vous devez vous faire recenser dans les 3 mois suivant votre anniversaire :

- A votre mairie
- En ligne : www.service-public.gouv.fr



Chères Pierre-Chateloises, Chers Pierre-Chatelois,

Voilà maintenant près de six mois que vous nous avez accordé votre confiance pour gérer notre Commune. Avec mon équipe, pour partie renouvelée, aux profils variés, motivée et soucieuse de bien faire, nous œuvrons depuis le premier jour de notre mandat à votre service et au service de Pierre-Châtel.

Il nous a d'abord fallu assimiler les dossiers, faire face aux urgences et apprendre à travailler ensemble. La gestion quotidienne ne doit pas nous faire perdre de vue les projets d'avenir pour lesquels nous nous sommes engagés. Souvent, ce sont des projets de long terme qui nécessitent de lancer des études et de réunir des financements. Je pense ici au projet de nouvelle école, à la réfection de nos réseaux, à la réhabilitation de nos bâtiments, ou encore au renouvellement des aménagements du lac etc. D'autres projets sont immédiats et permettent des réalisations concrètes à moindre coût (aménagements au cimetière, changements du mobilier urbain).

Il nous faudra aussi faire des choix notamment pour des questions réglementaires ou compte tenu de la raréfaction des subventions. Des choix qui certainement ne plairont pas à tout le monde mais toujours dans le sens de l'intérêt général et du bien-être quotidien des pierre-chatelois.

Je ne perds pas de vue la convivialité et le bien-vivre ensemble qui sont l'ADN de Pierre-Châtel. Et, en ce sens, nous maintenons un rythme soutenu d'animations et d'accueil d'évènements pour que vive notre Commune et que chacun se plaise.

Je souhaite une belle rentrée à tous nos jeunes écoliers, à leurs parents (avec un pincement au cœur pour certains et un léger soulagement pour d'autres), à leurs instituteurs et à vous toutes et tous !



Élections municipales : Une nouvelle équipe au service de Pierre-Châtel



Depuis le 21 mars dernier, le nouveau conseil municipal est installé et œuvre au service des pierre-chateloises et pierre-chatelois.
Découvrez les nouveaux élus et leurs délégations.



Bernard Griet
1er Adjoint
en charge de l'urbanisme,
de la sécurité et
de la citoyenneté



Cécile LARCHER
2ème Adjointe
en charge des écoles,
de la jeunesse et
de la vie communale



Sébastien BESSON
3ème Adjoint
en charge des travaux,
de l'eau et
de l'assainissement



Françoise ROCHER
4ème Adjointe
en charge de l'action
sociale et des
solidarités



Mickaël BENOIT-JANIN
Conseiller délégué
à la vie associative,
aux festivités et
aux associations



Alix COSSON
Conseiller délégué
à l'embellissement,
au fleurissement
et à l'environnement



Joseph LECLERCQ
Conseiller délégué
aux finances



Virginie MICHON
Conseillère déléguée
à la vie économique
locale



Diane BERNARD
Conseillère municipale



Élise CHASTANG
Conseillère municipale



Jean-Pierre EYMERY
Conseiller municipal



Mathilde RAFFIN
Conseillère municipale



Philippe SALOMON
Conseiller municipal



Agnès SALVI
Conseillère municipale



Loïc GALEAZZI
Conseiller
suppléant



Victorine SIOLI
Conseillère
suppléante



Rentrée scolaire 2026-2027

..... Vie des écoles

Une organisation équilibrée entre les écoles de La Festinière et du Bourg

L'école de La Festinière accueille cette année les élèves des niveaux maternelle et début de cycle élémentaire.

Elle se compose de deux classes.

Ces effectifs permettent de préserver un cadre rassurant pour les plus petits, tout en assurant une transition progressive vers le CP.

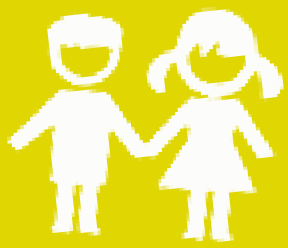
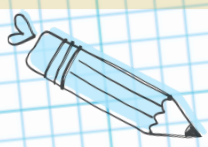
L'école du Bourg regroupe les classes du cycle 2 et du cycle 3. Elle compte trois classes.

Cette organisation favorise la continuité pédagogique et permet une répartition équilibrée des niveaux au sein de l'école.

Des effectifs maîtrisés

Au total, les cinq classes du village accueillent une moyenne de **24,2 élèves par classe**, un chiffre qui témoigne d'une répartition réfléchie et adaptée aux capacités des deux écoles.

LES ÉCOLES



121
enfants
scolarisés

27 élèves de PS et MS
école de la Festinière

23 élèves de GS et CP
école de la Festinière

23 élèves de CP et CE1
école du Bourg

24 élèves de CE1 et CE2 et CM1
école du Bourg

24 élèves de CM1 et CM2
école du Bourg

Une rentrée sereine et des équipes mobilisées

Les équipes enseignantes et municipales se sont mobilisées pour préparer cette rentrée dans les meilleures conditions.

La municipalité remercie l'ensemble des personnels pour leur engagement et réaffirme son attachement à maintenir des écoles dynamiques, accueillantes et au cœur de la vie du village.

Retour sur la fin d'année scolaire 2025-2026

FERMETURE D'UNE CLASSE

Fermeture d'une classe à la Festinière

Compte tenu de l'évolution démographique à la baisse ces dernières années impactant directement les effectifs scolaires, la direction académique des services de l'Education Nationale nous a notifié du retrait d'un poste en élémentaire à l'école de la Festinière. Autrement dit, sur les trois classes existantes à La Festinière une classe sera fermée à la rentrée 2026-2027. Cela n'était pas arrivé depuis 2016.

Même si dans le contexte, une fermeture s'est avérée inévitable, cette décision n'est pas anodine et engendre des conséquences durables.

Un nouveau règlement de dérogations pour protéger l'école et garantir l'équité

Afin de préserver l'avenir de notre école, un nouveau règlement pour les demandes de dérogation a été travaillé et adopté en conseil municipal.

Les dérogations seront désormais accordées uniquement pour les motifs suivants : garde par une assistante maternelle agréée et déclarée, rapprochement de fratrie (sauf si l'aîné est en CM2) et poursuite de scolarité (passage de GS en CP).

Les demandes motivées par de simples convenances personnelles ne pourront plus être acceptées. Ce cadre plus rigoureux vise à préserver les effectifs, à maintenir les classes existantes et à garantir un fonctionnement serein de nos écoles.

L'école est un pilier essentiel de la vie communale. **Préserver notre école, c'est préserver notre village.**

DÉROGATIONS

LA CANTINE ET LE PÉRISCOLAIRE

Du nouveau du côté de la cantine et du périscolaire

Un vaste plan de réorganisation de la cantine et du périscolaire a été engagé avec l'objectif d'améliorer le bien-être des enfants et celui des équipes.

Elle a consisté à réaménager les espaces de la cantine avec pour finalité de réduire le bruit, favoriser l'autonomie des enfants, les responsabiliser et améliorer les conditions de travail des agents.

Ces ajustements ont rapidement porté leurs fruits, offrant un cadre plus serein et plus fonctionnel.

L'équipe est dorénavant composée de cinq agents, pleinement mobilisés pour accompagner les enfants durant le temps du midi et des accueils périscolaires.

Une bénévole du CCAS intervient en renfort sur un des créneaux, en considération des besoins. Un planning d'accueil des parents volontaires sera également proposé, permettant à celles et ceux qui le souhaitent de venir aider ou observer le fonctionnement du service.



Retour sur la fin d'année scolaire 2025-2026

NOS ÉLÈVES

Des récompenses pour nos élèves



Les élèves de la Festinière ont été récompensés pour leur participation à la 5ème édition du défi des pas, le Challenge Bruno KRAMARCZEWSKI, organisé par la Communauté de Communes de la Matheysine. Avec **152 093 pas** effectués en 15 jours, nos petits écoliers ont fait preuve d'une formidable mobilisation démontrant que l'activité physique peut-être un véritable projet collectif.
Bravo à eux !

Les élèves de CM1 de l'école du Bourg, quant à eux, ont reçu le prix de la citoyenneté 2026 pour la réalisation de leur fresque « Je suis un bon citoyen, je me nourris bien ». Inspirée de leurs travaux tout au long de l'année autour de l'alimentation et des sciences, la fresque a été récompensée par les délégués départementaux de l'éducation nationale. Félicitations aux CM1 pour cette belle réussite et à leur institutrice.



Spectacles de fin d'année : deux écoles, deux ambiances, une même énergie artistique !

Cette fin d'année scolaire a une nouvelle fois été marquée par deux beaux spectacles, préparés avec soin par les élèves des écoles de La Festinière et du Bourg, sous la direction artistique d'Angéline MERE et avec le soutien des équipes enseignantes.

Les élèves de La Festinière ont proposé un spectacle musical chaleureux, construit autour de chansons choisies et travaillées par les enfants eux-mêmes.

Les élèves du Bourg, quant à eux, ont eu la chance de se produire au Ciné-Théâtre de La Mure et ont présenté un spectacle complet, mêlant musique, chant, textes et danse.



Solidarité : Le Centre Communal d'Action Sociale renouvelé

Il est composé de 6 membres élus et 6 membres non élus.
Son rôle est d'accompagner et de soutenir les habitants de la Commune tout au long de la vie, notamment les personnes âgées et leurs aidants et les personnes vulnérables. Il peut attribuer des aides financières : secours d'urgence, aide alimentaire, aide en nature etc. Il met en œuvre des actions d'animations, de soutien et de maintien du lien social : repas des aînés, Noël des enfants etc.

Au cours des prochains mois, le CCAS conduira une analyse des besoins sociaux de la Commune afin d'identifier au mieux les besoins prioritaires des habitants et d'apporter des réponses adaptées. L'Analyse des Besoins Sociaux est un véritable outil d'aide à la décision et à la définition des politiques publiques du CCAS.

CCAS

Les élus :

Coraline SAURAT
Françoise ROCHER
Diane BERNARD
Virginie MICHON
Mathilde RAFFIN
Agnès SALVI

Les membres extérieurs :

Victorine SIOLI
Françoise DESSERT
Catherine GRIET
Maryvonne COSSON
Dominique CHIRAT
Joël ROBERT

Solidarité : Navette

1ère rotation :

Départ

8h30 Place de Putteville
Place de la Festinière
Place du Collet
Arrêt La Mure (Mairie)
Arrêt La Mure (Super U)

Retour

10h45 La Mure (Super U)
La Mure (Mairie)
Place du Collet
Place de la Festinière
Place de Putteville

Chaque jeudi, la Commune met à disposition un bus conduit par Jean-Claude PLATEL pour accompagner les personnes non véhiculées à La Mure et à Super U.

Ce service indispensable est maintenu tout au long de l'année. Les horaires peuvent varier en fonction du nombre de personnes empruntant la navette.

2ème rotation :

Départ

9h15 Lespinasse haut
Le Bourg haut (le Moulin)
Le Bourg bas (Mairie)
Chapelle de Sersgaud
Arrêt La Mure (Mairie)
Arrêt La Mure (Super U)

Retour

11h30 La Mure (Super U)
La Mure (Mairie)
Chapelle de Sersgaud
Le Bourg bas (Mairie)
Le Bourg haut (le Moulin)
Lespinasse haut



Zoom sur les festivités : Rétrospective 2025-2026

Le 1^{er} mars, le marché dominical était en fête à l'occasion de ses 20 ans. Habitants, commerçants, élus, bénévoles, se sont retrouvés nombreux pour célébrer ce moment festif autour d'un repas partagé offert par la municipalité et les producteurs du marché.

Merci à Alain VILLARD qui a eu cette formidable idée de créer un marché il y a 20 ans. Un marché qui n'a cessé de grandir et qui est devenu le lieu de rencontre dominical de nombreux matheysins.

Et un grand merci à Jean-Pierre CURT, président de l'association des commerçants et producteurs et à tous les exposants présents qui font vivre notre Commune.

Le marché de Pierre-Châtel a 20 ans



Cérémonie Commémorative
de la Victoire du 8 mai 1945



Nombreux enfants des écoles étaient présents au côté de leurs parents pour honorer la mémoire de celles et ceux qui sont tombés pour la France et notre liberté.

Un moment de grande émotion avec le chant des élèves et de la chorale du Triolet.

Merci à nos instituteurs qui ont à cœur d'être présents chaque année, de transmettre nos valeurs et notre histoire, et à nos portes drapeaux Titin et Dylan.

Les 16 et 17 mai derniers, la passion rallystique a défié le froid et la bise, le public était au rendez-vous, l'Ecurie Obiou a parfaitement maîtrisé l'organisation, les équipages nous ont fait vibrer et l'ESPC a géré la buvette et la restauration à la perfection. Que demander de plus ? Rendez-vous, nous l'espérons, l'année prochaine pour une 42^{ème} édition.



Pierre-Châtel a vrombi au rythme du
Rallye de la Matheysine



Zoom sur les festivités : Rétrospective 2025-2026



"85 humain"

L'Entente Sportive de Pierre-Châtel fête ses 85 ans



Team Pierre-Châtel

Le 7 juin dernier, l'ESPC nous a offert une journée exceptionnelle à l'occasion de ses 85 ans. Soleil radieux, bénévoles motivés, tournois tout au long de la journée, animations pour les plus petits et paella savoureuse...

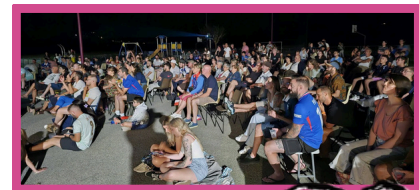
Tout était réuni pour rendre ce moment mémorable. Sans oublier le **"85 humain" inscrit dans le livre des records** et, en apothéose, un magnifique feu d'artifice.

L'ESPC ce sont 145 licenciés dont 92 jeunes, une quinzaine d'éducateurs et de nombreux bénévoles mobilisés tout au long de l'année. Quelle fierté de pouvoir compter sur le dynamisme de notre Club et de ses dirigeants !

Nous leur souhaitons de belles et nombreuses années à venir et un très joyeux anniversaire.

La 1^{ère} édition du défi Matheysin Team 3 Massifs

Le 22 juin Pierre-Châtel a accueilli la 1^{ère} édition du défi Matheysin organisé par Team 3 Massifs. Une soixantaine de coureurs étaient présents au départ pour un parcours de 11km allant jusqu'aux Signaraux. Une belle réussite, valorisant notre territoire à travers le sport et le dépassement de soi.



Le marché de montagne nocturne a tenu toutes ses promesses

Les producteurs et artisans locaux nous ont régalié à l'occasion du marché de montagne le 9 juillet dernier et le public était au rendez-vous nombreux comme à l'accoutumé. En bonus, nous avons pu rediffuser le match des quarts de finale de la coupe du monde de football. Il y en avait pour tous les goûts, l'ambiance était bonne, les gens heureux et les exposants enchantés. La restauration et la buvette étaient, entre autres, assurées par nos associations pierre-chateloises, le comité des fêtes, l'ESPC et le Sou des écoles.



Lac des Cordeliers :::::



Un nouvel exploitant au camping Les Cordeliers :

Depuis le 1^{er} avril Johnny et Tony FONTEYNE
ont repris la gestion du camping municipal des
Cordeliers par le biais d'une délégation de
service public.

Bien plus qu'un camping, il s'agit
d'un lieu de vie pour de nombreux
pierre-chatelois et matheysins.
Nous leur souhaitons pleine réussite
dans leur activité.



Des aménagements nécessaires sur nos parkings et plages :

L'Arrêté n°78 du 18 juillet 2022 interdit, entre autres, les feux sur la plage des Cordeliers, les chiens, même tenus en laisse, sauf à l'endroit autorisé, ainsi que le stationnement des campings cars, caravanes et camions aménagés sur le terrain communal en bordure de lac et du camping. Malheureusement, nous constatons régulièrement le non-respect de la réglementation assortie d'agressivité des publics quand le cadre réglementaire leur est rappelé.



Aussi, un portique a été installé à l'entrée du second parking, avec clé d'accès pompiers, afin d'interdire l'accès aux véhicules aménagés. Par ailleurs, le stationnement des ces véhicules est interdit de 21h00 à 8h00 sur le premier parking. Un nouvel arrêté sera pris en ce sens. Afin de formaliser les interdictions mentionnées dans les différents arrêtés, de nouveaux panneaux ont été positionnés sur la plage. De plus, le garde communal et les gendarmes réservistes effectuent des rondes régulières en période estivale pour prévenir les incivilités de plus en plus nombreuses. Le conseil municipal réfléchit à la mise en place d'autres aménagements afin de garantir le bon fonctionnement du site.

Un sens unique d'accès au Lac :

D'ici à la fin de l'année, l'accès au Lac des Cordeliers se fera uniquement par la RD85 et la sortie par la route du Villard. En basse saison et hors périodes de grande fréquentation, pour des questions de praticités, les agriculteurs (ayants droits) pourront circuler librement dans les deux sens. Il s'agit, par cette nouvelle réglementation, de sécuriser les accès au lac, notamment pour les pompiers en cas d'accidents, et de fluidifier la circulation. D'autres aménagements sont en réflexion afin d'éviter les stationnements sauvages qui aujourd'hui sont devenus un fléau pour notre environnement d'une part, et, d'autre part, ne permettent plus aux véhicules de circuler sereinement.

De nouvelles habitudes seront ainsi à prendre pour chacun et dans le souci de la sécurité de tous.



Une Commune propre pour mieux vivre ensemble

Organisée par l'Association Communale de Chasse de Pierre-Châtel en lien avec la Mairie et le Département de l'Isère, la journée nationale J'♥ la nature propre a eu lieu le 7 mars 2026 en présence de nombreux bénévoles. Beaucoup (trop) de déchets ont été ramassés le long des routes, sur les plages du lac et les espaces publics. Nous sommes tous responsables de notre nature et de notre environnement. Ainsi, il est plus que jamais nécessaire de sensibiliser et d'agir pour préserver notre patrimoine naturel.



La cabane des chasseurs incendiée



Dans la nuit du 6 au 7 avril un incendie s'est déclaré à la cabane de chasse des Marais faisant des dégâts importants. Une enquête est toujours en cours pour déterminer les causes de l'incendie. Tout laisse à penser qu'il s'agit d'un acte criminel. Evidemment, la municipalité le condamne fermement et apporte son soutien inconditionnel à l'association de chasse de la Commune et à son Président, Michel PRADOURAT.

Un arrêté de mise en péril du site a été pris par la Mairie puis levé une fois l'ensemble des expertises réalisées ainsi que la mise en sécurité du site. Les travaux de réhabilitation devraient être engagés dans les prochaines semaines sous réserve des instructions des assureurs.

Propriété privée, la cabane est avant tout une base de vie pour nos chasseurs, un lieu de rencontre et de partage qu'ils entretiennent quotidiennement et auquel nous sommes particulièrement attachés.





Des changements à venir pour la déchetterie de Pierre-Châtel



Dans le cadre de la politique intercommunale de gestion et valorisation des déchets, à partir du 1 janvier 2027, les points de collecte dont la configuration ne permet plus de répondre aux exigences en matière de tri, de valorisation des déchets et de conditions d'accueil des usagers, seront réorganisés au profit des équipements intercommunaux les plus adaptés. A savoir les déchetteries de Sousville, La Motte d'Aveillans, Valbonnais, Lavaldens et Corps.

Cette réorganisation concernera la déchetterie non réglementaire de Pierre-Chatel, qui pourrait évoluer en une plateforme de dépôt et broyage des déchets végétaux.

Ces changements interviennent à un moment opportun puisqu'en 2025, la gestion de la déchetterie communale a fait l'objet d'une procédure judiciaire, les gravats et déchets verts déposés depuis plusieurs années ayant été repoussés sur une zone humide protégée. Après passage au tribunal, la Commune a l'obligation de mettre fin à cette pratique et de remettre la gestion du site en conformité avec la réglementation. La Commune s'est engagée en ce sens mais le site est rapidement saturé. Aussi, le non-respect des obligations imposées pourrait entraîner une reprise de la procédure judiciaire et des sanctions importantes.

Il convient donc de nous saisir de l'opportunité de ces évolutions pour une meilleure valorisation de nos déchets, dans le respect de la réglementation en vigueur. Pour les gravats et les encombrants, vous pourrez vous rendre aux déchetteries de proximité de Sousville et La Motte d'Aveillans.



Piégeage des frelons asiatiques



Afin de lutter contre la prolifération du frelon asiatique, la Commune a fait l'acquisition au printemps de six pièges à frelons répartis entre les apiculteurs de Pierre-Châtel. Compte tenu des lourds dégâts sur les ruchers et pour l'homme, il est indispensable de mettre en place un plan de piégeage des fondatrices au plus tôt dans la saison printanière. Piéger une fondatrice, c'est empêcher la construction d'un nid et préserver la biodiversité. Merci à nos apiculteurs !

Si vous repérez un nid, n'intervenez pas seul. Leur destruction est prise en charge par le groupement de défense sanitaire de l'Isère (GDS) via la plate-forme de déclaration et de signalement de nid de frelons asiatiques www.frelonsasiatiques.fr.



Voirie :

Aménagement de sécurité



Le montant des travaux s'élève à 63 940.00 € HT dont 31 970,00 € HT de subvention du Département au titre des amendes de police.

De nouveaux aménagements de sécurité à la Festinière

Des travaux de sécurité, commandés par la Commune, sont en cours sur la D115d, route Maurice Miard, route du Plan, en entrée d'agglomération de La Festinière, afin de sécuriser le cheminement des piétons avec la réalisation d'un trottoir et d'une signalétique adaptée.

Les chicanes existantes sont par ailleurs modifiées.

Ces aménagements attendus des riverains et concertés, visent aussi à inciter les automobilistes à lever le pied au niveau des habitations et en traversée de village, et surtout, à protéger les enfants et adolescents qui se rendent chaque jour à l'arrêt de bus.

Jeux pour Enfants : Sécurisation des jeux pour enfants au Bourg



Un apport de gravillons sur l'aire de jeux du Bourg a été effectué compte tenu de la dangerosité de la plateforme d'arrivée du grand toboggan et afin de préserver la sécurité de nos enfants.

Un entretien régulier est à prévoir ainsi que des réparations nécessaires pour garantir l'utilisation pérenne de la structure.





Cimetière : Pour une gestion plus vertueuse de nos déchets



Des bacs poubelles ont été installés dans chacun des cimetières pour les déchets non valorisables (pots de fleurs, fleurs artificielles etc.)

Les déchets végétaux quant à eux sont à déposer sur les espaces réservés habituels. Merci de respecter les nouvelles consignes de tri !

Puteville : Des bancs tout neufs

Les bancs du parking de la Pierre-Percée à Puteville ont fait peau neuve grâce au travail minutieux de nos employés communaux. Une nécessité au départ d'un site remarquable, la Pierre-Percée.



Ailleurs sur la Commune, les poubelles abimées ont été remplacées ou récemment implantées et de nouvelles tables de pique nique ont été positionnées vers les garages des communaux.



Fuites : Gestion de l'eau

L'eau est une ressource précieuse que nous avons tous intérêt à préserver.

Pour garantir une alimentation en eau de qualité à l'ensemble des habitants, nos installations font l'objet d'une surveillance et d'un entretien permanent. Dans nos hameaux, la vétusté de certains réseaux implique des fuites régulières et parfois difficilement localisables sans faire appel à un prestataire compétent.

Depuis le mois de mars, plus d'une dizaine de fuites d'eau ont ainsi été repérées et réparées avec des aléas temporaires pour les habitants concernés. L'équipe municipale vous informe via ses réseaux de communication en temps réel et se tient à disposition de chacun en cas de besoin.

Un inventaire de nos 27 kilomètres de réseaux âgés pour certains de plus de 80 ans est en cours afin d'envisager des investissements futurs cohérents.

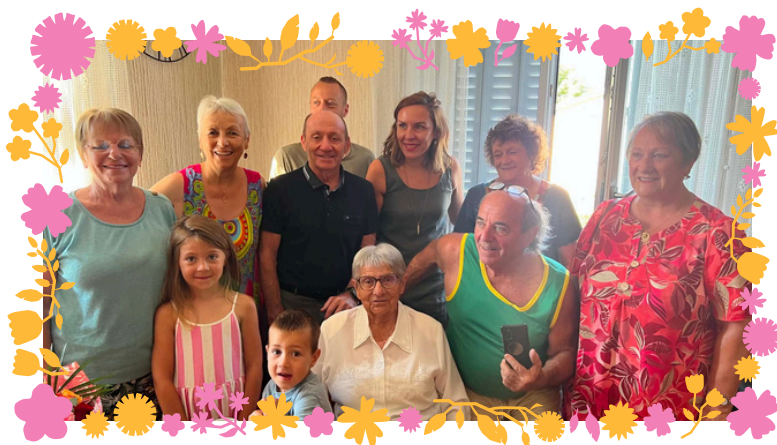


Quatre jeunes étudiants matheysins sont venus renforcer notre équipe technique à partir du mois de mai. Relevé des compteurs, arrosage, aide à l'entretien quotidien etc. Leur investissement a été précieux et apprécié ! Merci à Hugo, Swan, Mady et Gabriel.

Emplois jeunes :



Portrait : Irène FUZAT

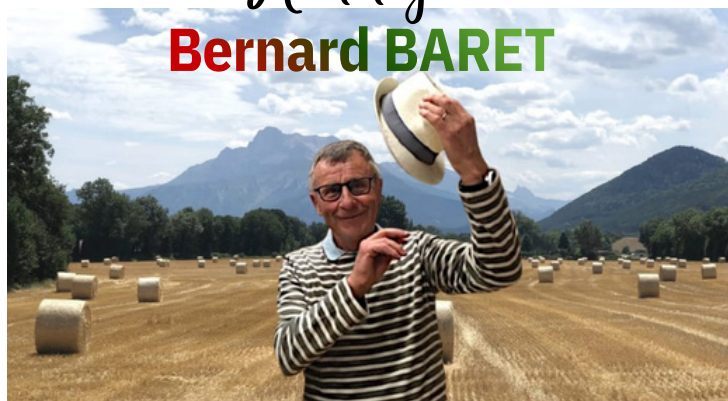


Le samedi 27 juin, Coraline SAURAT et Françoise ROCHER, accompagnées de membres du CCAS, ont célébré les **100 ans** de Madame **Irène FUZAT** en présence de sa famille.

Un siècle de vie ce n'est pas rien. Ce moment chaleureux, teinté d'émotion, a été l'occasion de rendre hommage à une femme qui a traversé un siècle d'histoire avec courage, sagesse et résilience.

Félicitations à Irène FUZAT pour ce magnifique centenaire.

Hommage : Bernard BARET



Bernard BARET, enfant du pays, s'en est allé le mardi 21 juillet à l'âge de 72 ans, laissant derrière lui un grand vide pour ses proches, sa femme Pascale, ses enfants, Christophe, Mathieu et Guillaume et ses petits-enfants, Léon et Louise, mais aussi pour toutes et celles et ceux qui l'ont côtoyé.

Particulièrement engagé dans la vie publique locale, Bernard BARET compte parmi les bâtisseurs de l'association CYPIÉE. Elu conseiller municipal en 1989 et jusqu'en 2001, il fut aussi adjoint aux finances de 1995 à 1999.

Bernard était un homme généreux, juste, discret, cultivé, toujours prêt à aider les autres. Il manquera incontestablement aux siens et à Pierre-Châtel.

Le Conseil municipal s'associe à la peine de sa famille et lui présente ses plus sincères condoléances.

Au revoir Bernard !

Il est des personnes dont on imagine mal le CYPIÉE sans elles. Bernard Baret était de celles-là.

Depuis la création de notre association en 2003, Bernard a été un compagnon de route fidèle. Il a fait partie de l'équipe dirigeante depuis le premier jour, il a été bien plus qu'un vice-président : un soutien précieux, un homme de confiance, un bâton sur lequel l'on pouvait s'appuyer pour faire avancer le CYPIÉE.

Toujours disponible, toujours prêt à partager ses découvertes, à rendre service ou à engager la conversation, Bernard apportait sa bonne humeur, son optimisme et cette « tchatche » qui le rendait si attachant. Il aimait les échanges, les rencontres et le plaisir de transmettre.

Son absence laisse un immense vide. Mais son engagement, sa générosité et son indéfectible fidélité au CYPIÉE ont profondément marqué notre association. Nous poursuivrons le chemin qu'il a contribué à tracer, sans jamais oublier l'homme qu'il était. Merci, Bernard.

Pour toute l'équipe du Cypiee

Annie Raynaud
Présidente du CYPIÉE



Programme des festivités : Quatrième trimestre 2026

..... A vos Agendas

Septembre

Samedi 12 septembre
8h30 à 13h00

1^{ère} édition du Forum des associations des lacs
Communes de Pierre-Châtel, Saint-Théoffrey, Cholonge et Laffrey

Salle des fêtes de Pierre-Châtel et sous la Halle

Dimanche 13 septembre
16h00

Goûter des aînés

Salle des fêtes de Pierre-Châtel

Novembre

Samedi 7 novembre
12h00

Repas des aînés

Salle des fêtes de Pierre-Châtel

Samedi 14 novembre
Horaire à préciser

Concert RANGE SAUVAGE

Salle des fêtes de Pierre-Châtel *

Décembre

Dimanche 6 décembre
16h00

Spectacle de Noël des enfants

Salle des fêtes de Pierre-Châtel

Dimanche 20 décembre
Toute la journée

Marché de Noël

Salle des fêtes de Pierre-Châtel et sous la Halle

A vos agendas : Conseil municipal

Jeudi 1er octobre
18h30

Mairie de Pierre-Châtel

* organisé par La Mure Cinéma Théâtre avec le soutien de la Communauté de Communes de la Matheysine

